

## A VIS IMPORTANT

---

A pareille époque, l'année dernière, nous annoncions, dans le *Propagateur des bons livres*, à peu près tous les ouvrages que nous avions alors en nombre ; et en même temps, nous offrions aux membres du clergé des avantages exceptionnels, qui ont été compris et mis à profit par un grand nombre ; nous donnions, à ceux qui voulaient nous faire une commande un peu importante, un délai de dix mois pour en effectuer le paiement, par versements mensuels de dix pour cent ; et en sus l'acheteur avait une valeur de dix pour cent en livres à son choix.

Ces avantages sont maintenus, et l'on peut encore en jouir.

Mais voici une autre combinaison, faite spécialement pour les acheteurs au comptant.

Ayant acquis à bon compte une importante consignation de livres, nous avons pensé à en faire profiter notre clientèle, qui va sans cesse en augmentant : nous avons préparé cent cinquante paquets de livres de diverses valeurs, les plus petits paquets valant deux dollars, et les plus gros trente-cinq dollars. Chaque lot contient d'excellents ouvrages, pour le clergé et les communautés religieuses, parmi lesquels nous pouvons mentionner, entre autres : l'Histoire de l'Eglise, par Rohrbacher, nouvelle édition ; les œuvres complètes de saint Liguori, 20 volumes in-8° ; les Conférences sur les Litanies de la sainte Vierge, 6 forts volumes in-8°, etc., etc.

Pour avoir droit à l'un de ces lots, il suffit d'acheter, au comptant ou à trente jours, au prix du catalogue, pour une valeur de dix dollars de livres brochés (la reliure ne participant pas à la remise.)

Ainsi, tout client a droit à l'un de ces lots, pour chaque achat de dix dollars ; de sorte qu'un achat de vingt dollars donne droit à deux lots, un achat de trente dollars, à trois lots, etc.

Cette combinaison est en activité depuis quelques jours seulement, et déjà vingt-huit numéros sont sortis, donnant à chacun pleine satisfaction.

Un prêtre des Etats-Unis ayant fait une acquisition de \$70.00, a eu 7 lots d'excellents livres, et ainsi il s'est trouvé qu'il a obtenu, sur son achat, une remise d'au moins trente pour cent.

Nous ne saurions trop encourager nos clients à profiter du grand avantage que nous leur offrons présentement.

N. B.—Les livres que nous avons à commission seulement, comme les livres de chants et quelques autres publications, ne donnent pas droit aux avantages que nous annonçons ici.